



éthic'étapes

LA ROCHE DU TRÉSOR
PIERREFONTAINE-LES-VARANS



la roche du trésor



ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 18 FÉVRIER 2021

LA ROCHE DU TRESOR

1, RUE DU PRE 25510 PIERREFONTAINE LES VARANS

accueil@rochedutresor.com – 03 81 56 04 05 – www.rochedutresor.com – www.mfr-rochedutresor.com

ORDRE DU JOUR

Accueil

Assemblée Générale ordinaire

Accueil du Président

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2019

Rapport Moral du Président

Rapport d'activité

Rapport financier suivi du rapport du Commissaire aux Comptes

Rapport d'orientations

Adoption des résolutions

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

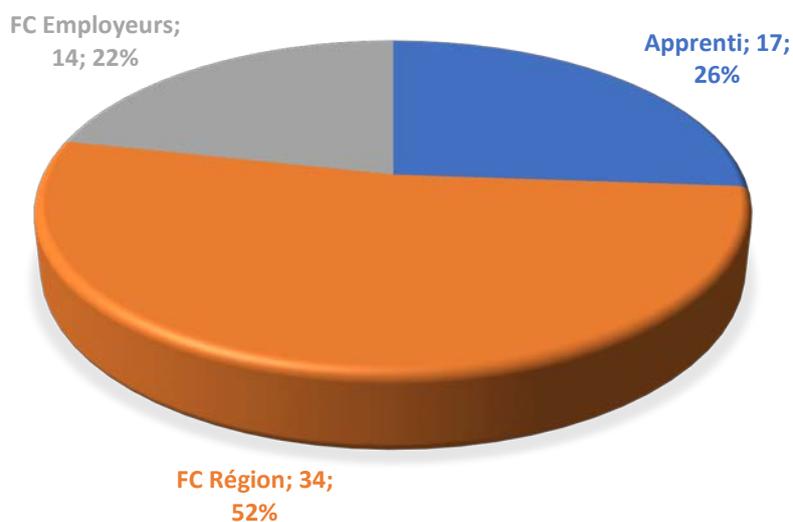
Clôture de l'Assemblée Générale



L'ACTIVITE DE FORMATION

Effectifs par statuts 2019/2020 – Tous statuts confondus

	TOTAL	Apprentissage	Formation Continue Région	Formation Continue Employeurs
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	11	2	9	0
BPJEPS Loisirs Tous Publics	16	7	4	5
BAPAAT Loisirs du Jeunes et de l'Enfant	11	2	9	0
CPJEPS AAVQ	8	0	8	0
CAP Agent Polyvalent de Restauration 1 et 2	6	6	0	0
TP Cuisine	4	0	4	0
TP Cuisine Grâce-Dieu	9	0	0	9
TOTAL	65	17	34	14



Résultats aux examens 2019/2020 – Tous statuts confondus



	% de réussite
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	100 %
BPJEPS Loisirs Tous Publics	75 %
BAPAAT Loisirs du Jeune et de l'Enfant	100 %
CPJEPS AAVQ	86 %
CAP Agent Polyvalent de Restauration	75 %
TP Cuisine	100 %
MOYENNE	89 %

Indicateurs de satisfaction 2019/2020

Enquête réalisée en juin/juillet 2020 sur les groupes présents sur l'année 2019/2020 – 50 répondants – Réponse en indice de satisfaction / 100.

Moyens mis à disposition des stagiaires	96 %
Salle, accessibilité, matériel pédagogique	
Qualité et propreté de la salle de restauration	
Pédagogie et équipe de formateurs	90 %
Contenu de formation, conformité du programme	
Prise en compte de la diversité des participants	
Adaptation du rythme et du contenu	
Compétences des formateurs	
Disponibilité des formateurs	
Qualité des interventions extérieures	
Qualité et opportunité des visites	
Groupe	90 %
Ambiance, nombre de personnes	
Motivation et attention du groupe	

Devenir des stagiaires – Tous statuts confondus

	Emploi	Formation	Sans Emploi
CPJEPS AAVQ	50%	33,3 %	16,7 %
BAPAAT	50 %	10 %	40 %
BPJEPS APT	85 %	15 %	3
BPJEPS LTP	86 %	0	14 %
TP Cuisine	100%	0	0

Comme pour l'activité d'accueil, cette année scolaire a marqué un tournant dans nos pratiques avec le confinement et notre impossibilité d'accueillir les groupes de formation en présentiel.

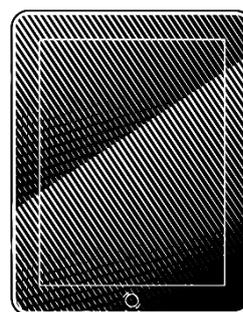
Très rapidement, nous avons dû modifier nos pratiques pédagogiques tout en essayant de garder ce qui fait notre force à savoir : notre accompagnement, notre proximité et notre volonté d'amener chaque stagiaire à la réussite.

Comme beaucoup nous nous sommes adaptés à ces nouvelles contraintes et ces nouvelles méthodes et ce d'autant mieux que nous avons pris depuis quelque temps déjà un virage numérique qui permettait à chaque stagiaire et formateur d'avoir accès à toutes les données pédagogiques et administratives utiles via notre plateforme Google Workspaces Roche du Trésor.

Tous les outils utiles (Visioconférences, Drive partagés, cahiers de textes numériques...) ont pu être mis à disposition des stagiaires gratuitement.

Nous avons également mis un point d'honneur à accompagner les stagiaires individuellement afin d'éviter le maximum de ruptures.

Toute l'équipe s'est mise au diapason et a montré des capacités de réaction et d'adaptation très importantes.



Effectifs par statuts 2020/2021 – Tous statuts confondus

	TOTAL	Apprentissage	Formation Continue Région	Formation Continue Employeurs
CPJEPS AAVQ	15	3	12	0
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	11	3	8	0
BPJEPS Loisirs Tous Publics	21	11	9	1
CAP Agent Polyvalent de Restauration 1 et 2	10	9	1	0
TP Cuisine	10	0	10	0
CGRC	3	0	1	2
DAQ_Socio	12	4	8	0
DAQ_Sport	9	0	9	0

L'année 2020/2021 s'annonce bien et mieux que l'année 2019/2020.

Les effectifs augmentent dans quasiment tous les groupes et notamment dans les formations : CPJEPS, BPLTP, TP Cuisine et CAP APR.

Nous accueillons également davantage d'apprentis du fait de la réforme de l'apprentissage et des conditions favorables qui ont été mise en œuvre dans les entreprises.

Nous mettons également en œuvre deux nouveaux dispositifs :

- Le parcours 3D – Inclusion – destiné aux personnes très éloignées de l'emploi
- Le DAQ – Dispositif en Amont de la Qualification – en partenariat avec les MFR de Pontarlier et des Fins et du GRETA du Haut-Doubs.



La Roche du Trésor est certifiée Qualiopi.

Au 1er janvier 2022, la certification Qualité « Qualiopi » deviendra une obligation légale pour tous les Organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

Cette certification a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou les actions de formation par apprentissage.

L'audit se base sur un référentiel de 7 critères, déclinés en 22 indicateurs qui s'appliquent à l'ensemble des prestataires (tronc commun), auxquels s'ajoutent 10 indicateurs spécifiques (aux formations certifiantes, à l'apprentissage...).

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
5. La qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
6. L'inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
7. Le recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.